



mardi 11 décembre 2018

Franck Riester

Ministre de la Culture
182 rue Saint-Honoré
75001 Paris

Monsieur le Ministre,

La Fédération internationale de festivals De Concert! que nous avons le plaisir de co-présider, est un réseau qui regroupe des événements artistiquement indépendants, soucieux de l'accueil du public et des artistes, attachés à l'animation culturelle de leur territoire mais ouverts à la coopération nationale et transnationale. Acteurs majeurs s'inscrivant durablement dans le paysage culturel et économique de leurs villes, régions ou pays respectifs, ces 28 festivals se sont regroupés depuis 2008 au sein d'un *think tank* dynamique sous une forme associative de droit français.

S'inscrivant dans une démarche solidaire, autour des valeurs de partage, de fraternité, de citoyenneté, de respect environnemental et d'audace artistique, l'association De Concert! s'attache notamment à favoriser les échanges entre ses membres, la mutualisation des expériences organisationnelles, de programmation et d'outils de communication, la création et le développement artistique et la circulation des jeunes talents émergents dans un périmètre international.

Depuis 2008, fort de la diversité représentative de ses membres (origine géographique, taille et structuration des événements), De Concert! est un témoin privilégié de l'évolution du secteur festivalier notamment grâce aux différents thèmes d'actualités abordés et débattus lors de ses rencontres annuelles (mixité du public, concentration et industrialisation du secteur festivalier, préservation de l'émergence artistique...). À ce titre, notre fédération est identifiée par de nombreux organismes et rencontres professionnelles (le syndicat national du spectacle musical et de variété : Prodiss, l'association agir pour une bonne gestion sonore : Agi-Son, la société de gestion collective des droits des artistes-interprètes : Adami, le Centre National des Variétés : CNV, MaMA convention...) comme un partenaire privilégié.

Le constat d'un secteur fragilisé par une concurrence accrue conséquente de l'arrivée de grands groupes industriels du divertissement, par une hausse vertigineuse des cachets artistiques, mais également une baisse constante des subventions publiques notamment issues des collectivités locales, est ressenti par l'ensemble de nos membres français qui représentent les deux tiers de nos adhérents. À ces difficultés, s'ajoute la forte hausse des coûts de sécurité, amplifiée par la récente publication d'une instruction ministérielle relative à l'indemnisation des services d'ordre et qui nous interroge désormais sur la pérennité de nos manifestations. À ce titre, les premiers résultats de la saison estivale sont alarmants avec le témoignage de nombreux festivals qui ne peuvent plus équilibrer leur budget, du fait de cette hausse des coûts de sécurité, nonobstant pour certains de fortes affluences publiques enregistrées. Malgré l'appel de votre Ministère, que nous saluons ici, « *de la nécessité à faire preuve de discernement dans l'application des instructions* » de cette circulaire, des cas d'importantes augmentations tarifaires sont apparues dès cet été quand d'autres ont d'ores et déjà été annoncés aux organisateurs par les préfetures pour 2019.

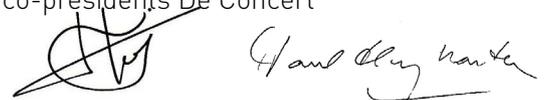
../..

Nous avons écouté avec grande attention les déclarations du Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, lors de son déplacement en Bretagne en juin dernier affirmant la volonté de l'Etat d'une attention particulière pour les festivals qui contribuent économiquement, socialement et culturellement au rayonnement de leur pays et de leurs régions, ce qui est le cas pour l'ensemble de nos festivals membres indépendants. Au-delà des divergences sur le « périmètre missionnel » donnant lieu à remboursement à l'État pour des services de sécurité publique, de la légalité de cette Circulaire contestée par des recours juridiques déposés par plusieurs organismes professionnels et de la garantie assurée par l'État à tout citoyen d'une protection à la sécurité, comment interpréter cette nouvelle charge financière, inégalitaire suivant les territoires et à l'appréciation locale préfectorale, qui menace nos événements ? Ces derniers n'ont-ils pas suffisamment démontré leur importance dans les retombées économiques, culturelles et d'identité de nos territoires pour ne pas être reconnus voire soutenus par la puissance publique ?

Nous ne doutons pas Monsieur le Ministre que vous saurez entendre nos inquiétudes et aurez à coeur de préserver dans nos régions un eco-système culturel dont les festivals associatifs restent des acteurs majeurs.

En restant tout à votre disposition, nous vous prions Monsieur le Ministre de recevoir l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Jean-Paul Roland et Paul-Henri Wauters
co-présidents De Concert



28 MEMBRES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FESTIVALS DE CONCERT!

FRANCE Art Rock - Bars en Trans - Festival GÉNÉRiQ - Festival Panoramas - Hors Pistes - Les 3 Éléphants - Les Eurockéennes de Belfort
Les Invites de Villeurbanne - Les Rockomotives - Les Vieilles Charrues - Marsatac - N.A.M.E. Festival - Nordik Impakt - Nuits Sonores
Radio Meuh Circus Festival - Reggae Sun Ska - Sakifo Musik festival - Terres du son // **BELGIQUE** Dour Festival - Esperanzah! - Les Nuits
Botanique **SUISSE** Montreux Jazz Festival - Paléo Festival Nyon // **DANEMARK** Spot Festival // **HONGRIE** Sziget Festival // **ALLEMAGNE**
C/O Pop - **CANADA** Festival des Musiques Émergentes // **JAPON** Summer Sonic